

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
ARRONDISSEMENT DE ST-NAZAIRE
COMMUNE DE ST MICHEL - CHEF - CHEF

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

N° : 210-2024

Le Maire de la Commune de SAINT - MICHEL - CHEF - CHEF ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles

L 2212-1, L 2212-3, L 2215-1 et L 2213-23 ;

VU le code de la Route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, alinéa 1 8ème partie, signalisation temporaire approuvée par l'arrêté du 06/11/1992 ;

CONSIDERANT la demande de l'entreprise VIEWSURF d'installer une nacelle afin de remplacer la webcam sur la place du Grand Escalier le vendredi 14 juin 2024 de 8h00 à 18h00,

CONSIDERANT qu'il importe de prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter la gêne à la circulation des véhicules et des piétons,

ARRETE

ARTICLE 1er : l'entreprise VIEWSURF est autorisée à stationner une nacelle afin de remplacer la webcam située sur un poteau place du Grand Escalier, le vendredi 14 juin 2024 de 8h à 18h.

Elle est autorisée à retirer 2 barrières amovibles pour accéder sur la place du Grand Escalier. Elles seront remises en place le temps de l'intervention et au départ de la nacelle.

ARTICLE 2 : la mise en place de la signalisation réglementaire sera assurée par l'entreprise elle-même sous sa propre responsabilité.

ARTICLE 3 : le présent arrêté prendra effet à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire. Tout manquement au présent arrêté sera constaté et poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, dans les deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 5 : Le Maire de la commune de SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, Madame la Directrice Générale des Services, les services techniques municipaux, le service de Police Municipale, la Brigade de St Brévin les Pins sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Michel-Chef-Chef,

4 juin 2024

Le Maire,



Eloise BOURREAU-GOBIN